

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Délégation à la sécurité routière

Arrêté du 12 juillet 2018 fixant la liste des coordinateurs pédagogiques des épreuves des mentions « enseignement de la conduite des véhicules à moteur à deux roues » et « enseignement de la conduite des véhicules à moteur du groupe lourd » de l'examen du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière

NOR : INTS1815486A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la route, notamment son article R.212-3 ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2016 relatif aux conditions d'organisation des épreuves des mentions « enseignement de la conduite des véhicules à moteur à deux roues » et « enseignement de la conduite des véhicules à moteur du groupe lourd » de l'examen du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER) et de délivrance du diplôme,

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnes désignées ci-dessous sont nommées en qualité de coordinateurs pédagogiques des épreuves des mentions « enseignement de la conduite des véhicules à moteur à deux roues » et « enseignement de la conduite des véhicules à moteur du groupe lourd » de l'examen du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière jusqu'au 31 décembre 2019 :

Mme Lucette Almodovar.

M. Jérôme Amirault.

Mme Nelly Blanquart.

M. Philippe Boudes.

M. Gérard Bouriette.

M. Gérard Buors.

M. Alain Catala.

M. Jean-Pierre Chanois.

M. Alain Chardon.

M. Hervé Delaire.

M. André Desplebains.

M. Salim Dhif.

M. Bernard Dupé.

M. Nicolas Goerend.

M. Jean-Marc Graffeuil.

M. Georges Grech.

M. Joël Guimard.

M. Thierry Guinot.

Mme Laura Hidair-Louis.

M. Joël Ibos.

M. Marcel Joseph-Rose.

Mme Marie-Laure Le Bastard.

M. Éric Lefebvre.

M. Lorenzo Lefebvre.

M. Grégoire Leroy.

M. Philippe Magloire.

Mme Marie-José Marce-Marondo.

Mme Nathalie Martinat.
M. Franck Monlouis-Bonnaire.
Mme Véronique Odinot.
M. Christophe Périer.
M. Mickaël Poncelet.
M. Rodolphe Raveau.
M. Laurent Vincenot.
M. Alexandre Sangla.
M. Michel Schipman.
Mme Anne Sebire-Louis.
Mme Nicole Sieffer.
Mme Yvette Siffointe.
M. Hubert Stumpf.
M. Alain Sueur.
Mme Danielle Schwartz.
M. Michel Thouan.
Mme Josette Tolède.
M. Philippe Van Nguyen Riyel.

Article 2

Le délégué à la sécurité routière est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 juillet 2018.

Pour le ministre d'État,
ministre de l'intérieur, et par délégation :
Le délégué à la sécurité routière,
E. BARBE